

## APPEL D'ARTICLE

Toute personne désireuse de soumettre un article au comité de lecture du prochain numéro de la revue *Recherche en éducation musicale* est cordialement invitée à faire parvenir par courriel son texte intégral (voir le protocole de rédaction ci-après), accompagné d'un résumé et d'une notice biographique d'environ 150 mots chacun, à :

Vincent Brauer  
*Recherche en éducation musicale*  
Faculté de musique  
Pavillon Louis-Jacques-Casault  
1055, avenue du Séminaire  
Université Laval  
Québec (Québec)  
G1V 0A6  
Courriel : [Vincent.Brauer@mus.ulaval.ca](mailto:Vincent.Brauer@mus.ulaval.ca)

**DATE LIMITE : LE 1<sup>er</sup> DÉCEMBRE 2016**

L'article devra porter sur une recherche effectuée qui satisfait aux critères suivants :

- pertinence et actualité du sujet,
- valeur scientifique de la recherche,
- qualité de la présentation et de la structure du texte intégral,
- caractère non mercantile du projet.

## PROTOCOLE DE RÉDACTION

Concernant la présentation des articles, on voudra bien tenir compte des recommandations suivantes :

1. Le texte de l'article est présenté avec interligne double, et notes de bas de page si nécessaires.
2. La revue *Recherche en éducation musicale*, dans l'ensemble, respecte les normes de l'American Psychological Association (APA). Toutefois, certaines d'entre elles, qui concernent essentiellement les références bibliographiques, sont soumises à une adaptation française, comme le précise le tableau de correspondance figurant ci-après.
3. En ce qui a trait aux références placées entre parenthèses dans le corps du texte, il est fortement conseillé d'ajouter au nom du ou des auteurs et à la date de publication, le numéro de ou des pages auxquelles il est fait référence, qu'il s'agisse ou non d'une citation. Cette pratique est en effet souhaitable afin de permettre au lecteur de retrouver rapidement dans les différentes sources mentionnées l'information pertinente.
4. Les citations en langue étrangère, autre que l'anglais, doivent être données en traduction française dans le texte de l'article et l'original doit apparaître en note.
5. Lorsque nécessaire, les lettres majuscules doivent de préférence être accentuées.
6. Les exemples musicaux, les figures, les graphiques, les tableaux et autres illustrations peuvent d'emblée être insérés à leur emplacement définitif. Néanmoins, dans le cas des reproductions qui requièrent une résolution élevée, il est préférable de les joindre séparément en indiquant clairement leur destination finale. Il revient aux auteurs d'obtenir les permissions nécessaires des détenteurs des droits. Les légendes doivent contenir les identifications complètes et les remerciements requis.
7. Le texte de l'article doit être accompagné d'un résumé et d'une notice biographique de 150 mots au maximum chacun.

Par ailleurs, il est possible de soumettre des recensions de livres. Dans ce cas, il est conseillé de s'adresser au directeur de la revue *Recherche en éducation musicale*.

## Correspondances des normes bibliographiques APA anglaises et françaises

	Anglais	Français
Entre les noms des auteurs	<b>&amp; ou , &amp;</b>	<b>et</b>
À la place des noms des auteurs	<b>et al.</b>	<i>et al.</i>
Renvoi à un document cité dans l'ouvrage consulté	<b>as cited in</b>	<b>cité par</b>
Entre un titre et un sous-titre	Titre en anglais : <b>Title: Subtitle</b> Titre en français : <b>Titre : sous-titre</b> ou <b>Titre. Sous-titre</b>	
Mention de l'édition	<b>(10th ed.)</b>	<b>(10<sup>e</sup> éd.)</b>
Majuscule au début des mots dans le nom de la revue	Nom anglais : <b>tous les mots</b> (sauf articles, adverbes, etc.) Nom français : <b>premier mot seulement</b>	
Début de la description du document plus vaste dont fait partie le document cité	<b>In</b>	<b>Dans</b>
Après le nom du ou des directeurs de publication	<b>(Ed.)</b> ou <b>(Eds.)</b>	<b>(dir.)</b>
Emplacement d'un texte dans un document plus vaste	<b>pp. n1-n2</b>	<b>p. n1-n2</b>
Indication de la localisation d'un document en ligne	<b>Retrieved June 6, 2009 from <a href="http://www...">http://www...</a></b>  ou (de préférence)  <b>Retrieved June 6, 2009 from XXXX website: <a href="http://www...">http://www...</a></b>	<b>Récupéré le 6 juin 2009 de <a href="http://www...">http://www...</a></b>  ou (de préférence)  <b>Récupéré le 6 juin 2009 du site XXXX : <a href="http://www...">http://www...</a></b>
Espace entre le volume et le numéro d'un périodique	<b>24(3)</b>	<b>24 (3)</b>
Version électronique d'un document imprimé (à la fin du titre)	<b>[Electronic version].</b>	<b>[version électronique].</b>
Ouvrage sous presse	<b>(in press)</b>	<b>(sous presse)</b>
Suppression à l'intérieur d'une citation	<b>... ou ....</b>	<b>[...]</b>